



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/L-ENVIRONNEMENTALISTE-ET-PRESIDENT-DU-CONSEIL-REGION-AL-ENVIRONNEMENT-MONTEREGIE>

**L'ENVIRONNEMENTALISTE ET  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
RÉGIONAL ENVIRONNEMENT  
MONTÉRÉGIE RICHARD  
MAROIS SE DEMANDE, À  
TORT, S'IL N'Y A PAS  
MATIÈRE À ROUVRIRE LE  
DÉBAT SUR L'INDUSTRIE DU**

# **GAZ DE SCHISTE**

## **(Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la région Ouest - Montérégie)**

- Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 12 novembre 2012

---

**Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés**

---

**Otterburn Park, le 4 novembre 2012 - Le 30 octobre dernier, monsieur Richard Marois, environnementaliste et président du Conseil régional environnement Montérégie (CREM) a déclaré sur les ondes de la radio FM 103,3 qu'il faudrait qu'un débat se fasse sur le développement des gaz de schiste parce que 30 % du gaz que nous utilisons au Québec provient du schiste en Alberta et qu'il faudrait se regarder dans un miroir avant de fermer la porte à cette industrie.**

Pour le Regroupement interrégional sur le gaz de schiste de la région Ouest (Montérégie), cette déclaration est d'autant plus surprenante que le CREM, sous la signature de monsieur Marois, a déposé en octobre 2010 un mémoire au BAPE 273 qui prônait la quête à de nouvelles formes d'énergies renouvelables. Le Regroupement désire rappeler la conclusion de ce mémoire qui se lit comme suit : « S'assurer que l'intérêt momentané pour cette filière (le gaz de schiste) ne vienne pas miner ou nuire aux initiatives et aux recherches de nouvelles formes d'énergie renouvelables. Il nous paraît clair que dans le contexte actuel (changements climatiques entre autres), le gouvernement devrait être le leader de cette quête aux énergies plus respectueuses de notre milieu de vie ».

La déclaration de monsieur Marois du 30 octobre dernier est aux antipodes de cette conclusion puisqu'elle laisse sous-entendre que nous devrions développer cette énergie sale sous prétexte que 30 % du gaz que nous importons au Québec provient du shale de l'Alberta. Ces propos jettent un discrédit sur la mission du CREM qui est de soutenir le développement durable et de favoriser la protection de l'environnement en Montérégie !

Ce 30 % auquel monsieur Marois fait référence est nettement surfait. Selon l'Office Nationale de l'Énergie, dans son rapport intitulé Évaluation du marché de l'énergie daté d'avril 2012, ce serait de l'ordre de 4 % et non de 30 %. De plus, en Alberta, il y a peu de gaz de schiste et les sources d'approvisionnement sont situées plus à l'ouest.

Pour le Regroupement, il serait plus adéquat que le président du CREM encourage le développement d'énergies renouvelables et propres au lieu de favoriser l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste qui constitue un danger pour l'environnement et la santé.

D'autre part, le président du CREM dit croire en l'impartialité de l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) en cours. Pourtant, un examen approfondi du plan de réalisation de cette ÉES et la composition du comité qui en assure la direction jettent des doutes sérieux sur cette impartialité. Pour le Regroupement, il est manifeste que l'ÉES travaille dans le dessein de donner le feu vert à l'exploitation du gaz de schiste, une activité industrielle jugée non acceptable par la population.. Et comment expliquer la présence de représentants de l'industrie gazière et pétrolière au sein même de ce comité ?

En conclusion, le Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la région Ouest (Montérégie) souhaite que les déclarations du président du CREM reflètent la mission de son organisme qui est de soutenir le développement durable et de favoriser la protection de l'environnement en Montérégie.

Dans son plan d'action 2012 - 2013, le CREM dit favoriser la concertation et les échanges avec les organisations et les acteurs de la Montérégie. En conséquence, le Regroupement, avec une représentation citoyenne active dans 40 municipalités de la région, se dit intéressé à participer aux travaux de concertation prévus par le CREM dans la perspective de recherches en développement durable visant la réduction de la dépendance du Québec aux énergies fossiles.